

Plan de cours

COURS : **Philosophie I — Philosophie et rationalité**

PROGRAMME : Formation générale

DISCIPLINE : Philosophie

PONDÉRATION :	Théorie : 3h	Pratique : 1h	Étude personnelle : 3h
---------------	---------------------	----------------------	-------------------------------

PROFESSEUR	Bureau	 poste	
MATHIEU SCRAIRE	E-114 (Longueuil) C-185 (ÉNA)	3376	<i>mathieu.scaire@cegepmontpetit.ca</i>

PÉRIODES DE DISPONIBILITÉ *À remplir par les étudiants*

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
AM					
PM					

COORDONNATEURS DU DÉPARTEMENT	BUREAU	 poste
VINCENT GRONDIN	E – 144	6456
MARC-ANTOINE VALLÉE	B – 118A	3228
MARTINE BÉLAND (ÉNA)	C-185	3375

1. Objectifs ministériels du cours

Traiter d'une question philosophique :

- a) Distinguer la philosophie des autres discours sur la réalité;
- b) Présenter la contribution de philosophes de la tradition gréco-latine au traitement de questions;
- c) Produire une argumentation sur une question philosophique.

2. Présentation du cours

LA PLACE DE LA PHILOSOPHIE DANS LA FORMATION GÉNÉRALE

Avec leurs trois cours obligatoires de philosophie, les étudiants se voient offrir une formation fondamentale visant à cultiver leur capacité de réflexion et de jugement. De fait, le Département de philosophie structure ses cours selon une séquence à la fois éthique et historique qui, malgré la discontinuité des époques et des problématiques singulières abordées, privilégie une démarche posant la question du sens et de la destinée de l'existence, s'interrogeant sur la condition humaine et la possibilité d'une culture commune enracinée. L'ensemble des trois cours cherche donc à susciter le désir de se questionner, par une initiation à la réflexion méthodique et rigoureuse, dans un souci de recherche de la vérité propre à la philosophie. En ce sens, la formation proposée à travers la Séquence s'acquiert par un travail fait à partir de la lecture d'œuvres héritées de la tradition philosophique, textes étudiés le plus possible dans leur version intégrale ou sous forme de larges extraits.

LE COURS DE PHILOSOPHIE 101

Le 1^{er} cours de la Séquence initie les étudiants aux problèmes fondamentaux liés à la condition humaine, en les introduisant au mouvement de la pensée qui a permis l'émergence de la philosophie dans la Grèce antique et caractérisé le concept de rationalité qui la distingue des autres modes et expressions de la pensée (mythe, tragédie, poésie, sagesse, etc.).

3. Problématique du cours : *La mort est-elle le plus grand mal ?*

Notre époque semble généralement craindre la mort comme s'il s'agissait du plus grand mal. Il est courant d'entendre que « le plus important, c'est la santé », et de placer beaucoup d'espoir dans l'augmentation de « l'espérance de vie ». Or on dirait que l'on « combat » la maladie comme si par là c'était notre condition mortelle même que nous cherchions à vaincre, peut-être par peur de l'inconnu ou du néant qui nous attend peut-être. Des pans entiers de la recherche scientifique semblent en effet animés par une quête d'immortalité, qui remplacerait l'espoir religieux d'une vie qui se poursuivrait après la mort. Bien qu'il soit de toute évidence raisonnable de chercher à bonifier l'art médical, les textes que nous lisons mettront en question l'aspect démesuré de ces présupposés. Il est permis, en effet, de se demander s'il « suffit » de vivre, si le sens de notre vie se résume à en « profiter » le plus longtemps possible, si une statistique – l'espérance de vie – suffit à animer notre vie et la rendre significative.

Dans cette optique, le cours visera précisément à introduire l'étudiant à l'attitude philosophique à travers une analyse rigoureuse et méthodique de ce « dialogue intérieur » qu'est la *conscience morale*, le thème de l'entretien du père de la philosophie, Socrate, avec son ami Criton. Une telle orientation sur ce que H.-G. Gadamer (1900-2002) a appelé *l'éthique dialectique de Platon* nous amènera naturellement à poser la question du *sens de la vie*, criante aujourd'hui peut-être plus que jamais. Nous verrons que cette question ne peut faire l'économie d'une réflexion sur la *mort*, qui délimite et conditionne toute tentative de la penser, mais bien évidemment sans s'y limiter. C'est pourquoi les textes que nous lirons concernent surtout deux personnages, Socrate et Antigone – l'un bien réel et l'autre fictif –, figures classiques de l'héritage occidental, chez qui la confrontation avec la mort nourrira une profonde et rigoureuse réflexion sur le sens de l'existence et orientera leurs actions de façon dramatique mais chargée de signification, sous la conduite de l'idée de la *justice* et du *bien*.

4. Déroulement du cours

INTRODUCTION :

LE CONCEPT DE SITUATION-LIMITE ET LA QUESTION DU SENS DE LA VIE

La mort, horizon de toute existence humaine, conditionne celle-ci de manière fondamentale et inéluctable. Elle pose la question du *sens* de l'existence : *PourQUOI aurai-je vécu ? Quel est le sens de ma vie ?* La question du sens de la vie passe nécessairement par une analyse du sens de la mort, comprise comme *situation-limite* qui nous oblige malgré nous à nous confronter aux questions essentielles de notre existence dans l'intimité de la conscience, en un « dialogue de l'âme avec elle-même [...] guidé par la question du vrai et du bien »¹. En guise d'introduction, nous commencerons par préciser un premier concept philosophique, le concept de « situation-limite » chez le philosophe allemand Karl Jaspers (1883-1969), pour ensuite délimiter avec un auteur contemporain, le professeur Jean Grondin de l'Université de Montréal, des paramètres possibles d'une réflexion sur le sens de la vie en continuité avec l'héritage grec, en vue de saisir comment une réflexion sur la mort est nécessaire pour éclairer et poser correctement la question du sens de la vie.

PÉRIODE D'ACTIVITÉ :	Semaines 1 à 3
TEXTES À L'ÉTUDE :	Karl Jaspers, « Origines de la philosophie » dans <i>Introduction à la philosophie</i> , 1950, tr. fr. J. Hersh, Paris, Plon, 1966. Jean Grondin, « Le sens de la vie. Entretien avec Christian Frenette », dans A. BARIL (dir.), <i>Philosopher au Québec : Entretiens</i> , Québec, Presses de l'Université Laval, 2007, pp. 125-137.
ÉVALUATION :	Exercice de compréhension (questions à développement court) sur les deux premiers textes, en classe (3 ^e semaine, 5%).

¹ Hans-Georg Gadamer, « La piété du non-savoir socratique » dans *Interroger les Grecs*, tr. fr. D. Ipperciel, Montréal, Fides, 2006, p. 190.

PREMIÈRE PARTIE : LE SOIN DE L'ÂME

L'*Apologie de Socrate* présente le philosophe de qui l'auteur, Platon, fut le disciple pendant environ dix ans, et met la table pour la scène du *Criton* (que nous lirons ensuite) : le procès qui lui est intenté et qui le conduira à la mort. Socrate présente sa défense au nom de la vérité, explique ses motivations et sa conduite, et ce faisant nous introduit à ce qui constitue le cœur de l'attitude socratique, énoncé par cette thèse fameuse : *la vie sans examen de soi ne vaut pas d'être vécue par un homme* (cf. *Apologie*, 38 a). La quête de la vérité, du bien, de la justice, dont se nourrit l'âme, et non la richesse, la reconnaissance, le plaisir, le pouvoir ou quelque autre bien mondain, est ce qui vaut par-dessus tout et qui conditionne tout le reste du bien. Le soin de l'âme prime ainsi sur celui du corps. C'est par conséquent la poursuite du bien et du juste que Socrate recommande à ses amis avant de mourir en leur disant « ayez soin de vous-mêmes » (Platon, *Phédon*, 115 b). En ce sens, si la mort se révèle comme un phénomène sur lequel nous n'avons pas de prise, elle nous confronte à la question de l'intégrité morale : agir droitement est ce qui demeure en notre pouvoir et qui témoigne d'une âme en santé. Et comme nous ne savons pas réellement ce qu'est la mort, on ne peut affirmer avec certitude que celle-ci, comme on le prétend, constitue le plus grand mal.

PÉRIODE D'ACTIVITÉ :	Semaines 4 à 6
TEXTES À L'ÉTUDE :	<i>Apologie de Socrate</i> , dans Platon, <i>Apologie de Socrate. Criton.</i> , tr. fr. Luc Brisson, Paris, Garnier-Flammarion, 3 ^e éd. corrigée, 2005.
ÉVALUATION :	Analyse philosophique portant sur l' <i>Apologie de Socrate</i> , en classe (5 ^e semaine, 15%).

DEUXIÈME PARTIE : L'INTÉRÊT PERSONNEL ET LA JUSTICE

Quel est le plus grand mal – perdre la vie ou son intégrité morale ? Que doit-on rechercher par nos actions – notre intérêt ou ce que la justice demande ? Socrate, condamné injustement « non par [...] les Lois, mais par les hommes » (*Criton*, 54 b-c), accepte sa condamnation et refuse la proposition de Criton de s'enfuir et ainsi sauver sa vie. Confronté à une mort injuste, il refuse de commettre lui-même une injustice. Il juge sa situation, non selon ses propres motivations, influencées par ce que l'on a appelé l'« instinct de survie », mais selon *l'idée de la justice*, qu'il tient pour supérieure à toute considération d'intérêt personnel. D'où la thèse fondamentale du texte, « l'important n'est pas de vivre, mais de vivre dans le bien » (*Criton*, 48 b). Le dialogue de Socrate avec Criton révèle alors que la mort, comme *terme* de la vie, n'en épuise peut-être pas toute la *signification*, et réclame de soi un examen rationnel sérieux de sa propre vie et de ses motivations, à l'abri de l'opinion du plus grand nombre.

PÉRIODE D'ACTIVITÉ :	Semaines 7 à 10
TEXTES À L'ÉTUDE :	<i>Criton</i> , dans Platon, <i>Apologie de Socrate. Criton.</i> , tr. fr. Luc Brisson, Paris, Garnier-Flammarion, 3e édition corrigée, 2005.
ÉVALUATION :	Exercice de compréhension (questions à développement court) portant sur le <i>Criton</i> , en classe (8e semaine, 10%). Analyse philosophique portant sur le <i>Criton</i> et l' <i>Apologie</i> , à faire à la maison (Remettre à la 11e semaine, 25%).

TROISIÈME PARTIE : LES « LOIS NON-ÉCRITES » ET LE SENS DU BIEN

Dans la tragédie classique de Sophocle, le frère d'Antigone, Polynice, reconnu coupable de trahison envers sa patrie et mort au combat, est laissé sans sépulture, par ordre du roi Créon, leur oncle, qui menace de la peine de mort quiconque contreviendrait à son édit. Mais Antigone reconnaît dans Polynice, par-delà son crime, non seulement un membre de sa famille, mais un « frère en humanité », elle lui reconnaît une *dignité* que même le crime n'arrive pas à effacer. Contrairement à Socrate², qui a accepté sa condamnation par respect pour la loi, elle défiera l'édit du roi et bravera elle-même la mort au nom de ce qu'elle appelle les « lois non-écrites » (*Antigone*, p. 227) en accomplissant pour son frère les rites funéraires prescrits. Mais dans les deux cas, ce qui est révélé est un idéal, celui de la justice, qui propose à la conscience une possibilité d'existence peut-être plus élevée et plus conforme à l'idée d'humanité que la simple conservation de sa vie à tout prix, en nous enseignant « qu'il n'est pas de fléau plus pernicieux que le manque de raison » (*Antigone*, p. 95) et que le plus grand mal, dans les mots de Socrate, n'est donc pas de mourir mais de *devenir insensé* (cf. *Criton*, 44 d). C'est donc à une *vie philosophique* – littéralement, à une quête de sagesse – que nous invitent les textes à l'étude. Comment un tel idéal de justice, souvent obscurci, dénaturé ou réalisé bien maladroitement par les hommes, peut-il s'imposer à la conscience et ainsi révéler à l'existence une signification qui dépasse le simple fait de vivre ou de « profiter de la vie », c'est la question qui nous interpellera en définitive, en renvoyant chacun à son propre dialogue intérieur. Se profilera alors une piste de réponse à la question du sens de la vie, la voie de la *sollicitude pour autrui*, que Jean Grondin appellera (en suivant Socrate) *le sens du Bien*.

² Dans la tragédie de Sophocle, on peut aussi voir la sœur d'Antigone, Ismène, comme un miroir de Criton : alors que celui-ci voulait inciter Socrate à défier la loi pour sauver sa vie, Ismène exhorte sa sœur à *respecter* l'édit de leur oncle, aussi dans le but de ne pas mettre sa vie en danger.

PÉRIODE D'ACTIVITÉ :	Semaines 11 à 15
TEXTES À L'ÉTUDE :	Sophocle, <i>Antigone</i> , Paris, Garnier-Flammarion, tr. fr. R. Pignarre, 1999. Jean Grondin, chapitres « La chance du bonheur » et « Le sens du bien », dans <i>Du sens de la vie</i> , Montréal, Bellarmin, 2004.
ÉVALUATION :	Exercice de compréhension (questions à développement court) portant sur <i>Antigone</i> , en classe (13 ^e semaine, 15%). Dissertation de 700 mots portant sur l'ensemble des textes, au dernier cours (15 ^e semaine, en classe, 30%).

5. Évaluations

Introduction :	Exercice de compréhension portant sur les deux premiers textes (3 ^e semaine, en classe) 5%
Première partie :	Analyse philosophique portant sur l' <i>Apologie de Socrate</i> (5 ^e semaine, en classe) 15%
Deuxième partie :	Exercice de compréhension portant sur le <i>Criton</i> (8 ^e semaine, en classe) 10% Analyse philosophique portant sur le <i>Criton</i> et l' <i>Apologie</i> (remise 11 ^{ième} sem., à la maison) 25%
Troisième partie :	Exercice de compréhension sur <i>Antigone</i> (13 ^e semaine, en classe) 15%
Examen final :	Dissertation portant sur l'ensemble des textes (15 ^{ième} sem., en classe) 30%

6. Critères d'évaluation

- Clarté et cohérence du propos
- Pertinence et richesse du contenu
- Compréhension des textes lus et des enjeux étudiés
- Suffisance des explications et de l'argumentation
- D'autres critères liés à la nature des travaux seront précisés en classe

7. Matériel requis

- Platon, *Apologie de Socrate. Criton.*, Paris, Garnier-Flammarion, tr. fr. Luc Brisson, 3^e édition corrigée, 2005.

- Sophocle, *Antigone*, Paris, Garnier-Flammarion, tr. fr. R. Pignarre, 1999.

8. Bibliographie

BRISSON, L., Article « Mythe » dans *Encyclopédie philosophique universelle : Les Notions philosophiques*, Paris, PUF, tome 2, 1990.

CANTO-SPERBER, M. (dir.), *Philosophie grecque*, Paris, PUF, 2^e édition revue et corrigée, 1998.

DE KONINCK, T., *De la dignité humaine*, Paris, PUF, 1995.

DE KONINCK, T. et LAROCHELLE, G. (coord.), *La dignité humaine*, Paris, PUF, 2005.

DUFRENNE, M. et RICOEUR, P., *Karl Jaspers et la philosophie de l'existence*, 1947, Paris, Seuil, 2000.

GADAMER, H.-G., *Interroger les Grecs*, tr. fr. D. Ipperciel, Montréal, Fides, 2006.

GRONDIN, J., *Du sens de la vie*, Montréal, Bellarmin, 2003.

... « Le sens de la vie. Entretien avec Christian Frenette », dans A. BARIL (dir.), *Philosopher au Québec : Entretiens*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2007, pp. 125-137.

GUARDINI, R., *La mort de Socrate*, 1947, tr. fr. P. Ricœur, Paris, Seuil, 1956.

JASPERS, K., « Origines de la philosophie » dans *Introduction à la philosophie*, 1950, tr. fr. J. Hersh, Paris, Plon, 1966.

PLATON, *Apologie de Socrate. Criton.*, tr. fr. Luc Brisson, Paris, Garnier-Flammarion, 3^e édition corrigée, 2005.

... *Œuvres complètes*, tr. fr. L. Robin, Paris, Gallimard, coll. Bibliothèque de la Pléiade, 2 tomes, 1950.

SOPHOCLE, *Antigone*, tr. fr. R. Pignarre, Paris, Garnier-Flammarion, 1999.

ROBIN, L., *La pensée grecque et les origines de l'esprit scientifique*, Paris, Albin Michel, coll. « Évolution de l'humanité », 1963 et 1973.

9. Conditions de réussite du cours

LECTURE DES TEXTES À L'ÉTUDE

La lecture est obligatoire : elle permet à l'étudiant de s'approprier les questions traitées et de faire ainsi une démarche philosophique en entrant en discussion avec les auteurs. La prise de notes ne peut remplacer la lecture des textes.

NOTE DE PASSAGE

La note de passage d'un cours est de 60 %.

PRÉSENCE AUX ÉVALUATIONS SOMMATIVES

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire. Toute absence non motivée par des raisons graves (maladie, décès, événement de force majeure, etc.) à une activité d'évaluation sommative peut entraîner la note zéro (0) pour ladite activité. Il revient à l'étudiant de prendre les mesures pour rencontrer son professeur et de lui expliquer les motifs de son absence avec pièces justificatives à l'appui. Si les motifs sont graves et reconnus comme tels par le professeur, des modalités de report de l'activité d'évaluation seront convenues entre le professeur et l'étudiant.

REMISE DES TRAVAUX

Le Département de philosophie a adopté les principes suivants :

- Les travaux doivent être remis à temps. Aucun retard n'est donc permis, à moins d'une entente avec le professeur.
- Une telle entente n'exclut pas qu'une pénalité soit imposée à l'étudiant retardataire.
- Le cas échéant, cette pénalité ne doit pas dépasser : a) quotidiennement : 5 % de la note du travail; b) au total : 10 % de la note du travail.

PRÉSENTATION MATÉRIELLE DES TRAVAUX

L'étudiant doit respecter les *Normes de présentation matérielle des travaux écrits* adoptées par le Collège, disponibles sous l'onglet « Méthodologie » du site de la bibliothèque :

<http://bibli.cegepmontpetit.ca/wp-content/uploads/sites/60/2015/01/Normes-de-presentation-2012-05.pdf>

QUALITÉ DE LA LANGUE

La qualité de la langue française est rigoureusement prise en considération par tous les professeurs du Département. Ceux-ci insistent donc auprès des étudiants afin qu'ils soignent la qualité de la langue parlée et écrite puisqu'elle est intimement liée à l'expression même d'une pensée claire et cohérente. Jusqu'à 10 % de la note d'un travail peut être retranché en guise de pénalité pour les fautes de français.

PLAGIAT

Le plagiat consiste à utiliser ou à copier de façon totale ou partielle, littérale ou déguisée, le texte d'autrui (livre, article, site Internet, etc.) en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence, à l'occasion d'un travail évalué. Cette fraude est grave et lourdement sanctionnée : tout plagiat ou tentative de plagiat entraînent la note « 0 » pour

l'exercice. Le professeur fait alors un rapport écrit à la coordination départementale qui le transmet à la Direction des études.

MODALITÉ DE PARTICIPATION AU COURS

Une personne qui aura été absente à plus de 10 % de la période totale prévue pour un cours sera invitée à rencontrer son professeur, qui l'aviserait des conséquences possibles de ses prochaines absences. Est susceptible de n'être plus admis en classe tout étudiant qui, malgré cette invitation et cet avis, se sera absenté à plus de 20 % de la période totale prévue pour un cours. En ce cas, la note portée au bulletin est la note totale obtenue (compilée ou non) au moment de l'expulsion.

TÉLÉPHONES ET AUTRES APPAREILS ÉLECTRONIQUES

Suivant une politique départementale, aucun appareil électronique ne peut être utilisé dans la classe. L'étudiant utilisant son téléphone pendant le cours risque l'expulsion.

10. Politiques et règles institutionnelles

Tout étudiant inscrit à Édouard-Montpetit ou à l'ÉNA doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIÉA), les conditions particulières concernant le maintien de l'admission d'un étudiant, la *Politique de valorisation de la langue française*, la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence* et les règles concernant le traitement des plaintes étudiantes. Le texte intégral de ces politiques est accessible sur le site Internet du Collège : www.cegepmontpetit.ca/cegep/a-propos-du-cegep/reglements-et-politiques. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs (par exemple, dans l'agenda étudiant) et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.